

TROUVER UN
FINANCEMENT

BOURSES DU DAAD FRANCE ET AIDE A LA CANDIDATURE

Les conditions linguistiques

CONNAISSANCES
LINGUISTIQUES

1

En règle générale, les candidats à une bourse du DAAD doivent pouvoir attester d'un niveau suffisant dans la langue d'enseignement ou de travail en Allemagne (allemand ou anglais). Pour la plupart des programmes de bourses du DAAD, les candidats doivent donc passer le test de langue onSET attestant de leur niveau d'allemand et joindre à leur dossier de candidature le résultat de ce test.

Test onSET

Le test [onSET](#) peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises (cf. liste sur www.daad-france.fr → Qui sommes-nous ? → [Lecteurs d'allemand](#)). Les [instituts Goethe](#) (avec des exceptions) et certains [centres culturels allemands](#) proposent également ce test. Le onSET coûte alors environ 15 € (prix préférentiels pour les candidats à une bourse du DAAD).

CONDITIONS
PARTICULIÈRES

2

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue d'enseignement ou de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche. Merci de vous référer aux conditions indiquées dans les appels à candidatures respectifs.

Exemples :

- **Les bourses d'études**

Le TestDaf Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université en Allemagne. A défaut, au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onSET. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

- **Les bourses de recherche de longue durée**

Les candidats doivent passer le test de langue onSET ou fournir un autre justificatif attestant de leur niveau d'allemand. Néanmoins, si la langue de travail employée est l'anglais, de bonnes connaissances linguistiques en anglais sont requises et doivent être attestées.

- **Les bourses de recherche de courte durée**

Un test de langue n'est pas nécessaire. Les candidats doivent cependant avoir pris contact avec leur établissement d'accueil pour s'assurer que la langue de travail sur place (l'allemand ou l'anglais) est maîtrisée avant le départ en Allemagne. Cette information doit figurer dans la lettre d'accueil !



COURS D'ALLEMAND

3

Vous trouverez des informations sur les différents cours et examens d'allemand sur le site du DAAD France. La commission de sélection peut proposer un cours de langue aux candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois. Ceux-ci ont la possibilité de suivre gratuitement un cours d'allemand en ligne «[DUO - Deutsch-Uni Online](#)». Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse que le DAAD Bonn leur fait parvenir. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.deutsch-uni.com/daad

CONTACT

4

DAAD France
28, rue Serpente
75006 Paris

Info-paris@daad.de